



**PRÉFET  
DES HAUTS-  
DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie  
d'Île-de-France**

Paris, le 25 février 2021

Service Police de l'Eau

Réf : Dossier n° 75-2020-00284 / 2021-0328

**Avec accusé de réception**

SOLPROJET  
35 rue des Petits Ruisseaux  
91370 Verrières-le-Buisson

A l'attention de Monsieur MALEKI

**Objet : Dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement relatif à la régularisation de 8 piézomètres dans le cadre du projet de création d'un groupe scolaire situé sur la ZAC Jean Zay entre l'avenue Galliéni et la rue Léon Blum sur la commune d'Antony (92)**

Monsieur,

Votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement relatif à la régularisation de 8 piézomètres dans le cadre du projet de création d'un groupe scolaire situé sur la ZAC Jean Zay entre l'avenue Galliéni et la rue Léon Blum sur la commune d'Antony (92) a été déposé au guichet unique de la Police de l'Eau de la cellule Paris proche couronne le 23 octobre 2020 et enregistré sous le numéro **75-2020-00284**.

Par courrier en date du 19 novembre 2020, je vous ai demandé de fournir dans un délai de trois mois des compléments afin de pouvoir déclarer votre dossier complet.

Ce délai est aujourd'hui dépassé. Aussi, en application de l'article R.214-35 du code de l'environnement, je me vois dans l'obligation de considérer que vous renoncez à cette déclaration et de clore votre dossier.

Au cas où vous souhaiteriez relancer cette démarche, il vous appartiendra de transmettre un nouveau dossier de déclaration en trois exemplaires au guichet unique de la Police de l'Eau, cellule Paris proche couronne.

Je vous rappelle qu'il vous est interdit de débiter ces travaux et que dans le cas contraire, vous vous exposez à des suites administratives et pénales, telles que prévues respectivement aux articles L.171-7 et suivants et R.216-12 du code de l'environnement.

Tél : 01 71 28 47 73

Mél : [maya.beyloun@developpement-durable.gouv.fr](mailto:maya.beyloun@developpement-durable.gouv.fr)

12 Cours Louis Lumière – CS 70027- 94307 VINCENNES Cedex

[www.drfee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.drfee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)



**PRÉFET  
DES HAUTS-  
DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie  
d'Île-de-France**

Le service Police de l'Eau, cellule Paris proche couronne, situé à :

DRIEE-IF – Service Police de l'Eau  
Cellule Paris proche couronne  
[cppc.spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cppc.spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr)  
12 cours Louis Lumière - CS 70027  
(implantation des bureaux au 10 rue Crillon, 75004 Paris)  
94307 Vincennes Cedex

en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La cheffe de la cellule Paris proche couronne

Chloé CANUEL